Commune de MAILLEBOIS

Il est rappelé que ces brefs comptes rendus ne sont ni des documents officiels, ni exhaustifs, ils ne reprennent que les points essentiels. Pour de plus amples renseignements, vous pouvez consulter le texte intégral en mairie ainsi que sur les panneaux d'affichage et le site internet : www.maillebois.fr

ANNÉE 2025

N° 191

AVRIL 2025

AU FIL DE LA BLAISE

Séance du 20 janvier 2025

L'an deux mil vingt-cinq le quatorze avril à vingt heures trente, le conseil municipal, s'est réuni, légalement convoqué, à la mairie, sous la présidence de M. Arnaud de Boisanger, Maire.

Présents : Danielle Girard, Françoise Hardy (maire déléguée de Dampierre), Geoffrey Osternaud, Jean Paul Alleaume, Daniel Chéron, Manuel Fonseca, Ivo Vandevelde et Philippe Merlet (maire délégué de Blévy).
Excusés : Laurent Palat, François Caré, Patrick Toutain (pouvoir à Arnaud de Boisanger) Alexandre Maisons (pouvoir à Philippe Merlet).
Secrétaire de séance : Philippe Merlet

Approbation du compte-rendu de la dernière réunion du conseil municipal :
Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Projets d'investissements 2025 et demandes de subventions : Remise en conformité des équipements électriques de l'école de Blévy

M. le Maire : lors du dernier conseil du 7 janvier nous avions évoqué ce sujet mais nous n'avions pas reçu le devis. Le devis est arrivé en mairie le 9 janvier et il s'élève à 11 500 € HT.
Ce devis est postérieur au conseil du 7 janvier, dédié aux demandes de subventions. Nous pouvons néanmoins déposer ce dossier de demande de subvention et valider les travaux.
M. le Maire passe la parole à M Merlet pour le détail des travaux.

M. Merlet : nous avons engagé de gros travaux sur nos écoles et il est nécessaire de se mettre en conformité.
Les 11 500 € comprennent 7200 € pour la remise aux normes des tableaux électriques, 950 € pour l'installation des blocs de secours sur les nouvelles portes et 3350 € pour le remplacement de l'ensemble des luminaires et leurs câblages.

M. le Maire expose le plan de financement

Montant des travaux HT	11 500.00 €
Subvention Département 30 %	3 450.00 €
Autofinancement	8 050.00 €

Vote du conseil : le conseil vote à l'unanimité la demande de subvention et charge Monsieur le Maire d'effectuer les démarches nécessaires.

Tour de table :

M. Alleaume : on m'a demandé s'il était possible d'agrandir la passagère au niveau du chemin « des Croisettes » à côté du silo « NATUP ». Les engins agricoles étant de plus en plus larges, cela permettrait un meilleur accès.

M. le Maire : nous allons regarder et demander un devis pour ces travaux, car cette passagère permet aussi un accès au terrain communal.

Un habitant de Dampierre, rue de la Chapellerie, m'a contacté car il a des infiltrations d'eau dans sa demeure. Après déplacement sur les lieux, j'ai constaté qu'il serait nécessaire de refaçonner le fossé et la passagère du terrain communal route de Dampierre, afin de limiter le ruissellement sur le terrain.

M. le Maire : nous allons demander un devis pour ces travaux.

M. Merlet : mercredi 22 janvier, nous avons une réunion sur Chennevières avec les services d' ELI28 et AD2I pour l'implantation des feux « récompense ».

Le mercredi 22 janvier, le chantier de remplacement des portes de l'école de Maillebois sera terminé ainsi que le remplacement de tous les barillets des portes sur les écoles. Durant les vacances de février des travaux reprendront pour le remplacement des menuiseries des toilettes à l'école de Blévy.

Suite à un contretemps la date d'inauguration du groupe scolaire Georges Pérec devrait changer et passer au 16 mai.

****

Séance du 14 avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq le quatorze avril à vingt heures trente, le conseil municipal, s'est réuni, légalement convoqué, à la mairie, sous la présidence de M. Arnaud de Boisanger, Maire.

Présents : Danielle Girard, Françoise Hardy (mairesse déléguée de Dampierre), Daniel Chéron, Patrick Toutain, Jean-Paul Alleaume, François Caré, Geoffrey Osternaud, Manuel Fonseca, Alexandre Maisons, Ivo Vandevelde et Philippe Merlet (maire délégué de Blévy) ;

Excusés : Laurent Palat

M. le Maire demande une minute de silence en l'honneur de Monsieur Vincent Gajas, décédé.
M Gajas a été conseiller municipal de 2001 à 2014, maire délégué de Blévy de 2001 à 2008 et maire de 2008 à 2014.

Secrétaire de séance : Philippe Merlet

APPROBATION DU CFU 2024

Monsieur le Maire donne aux conseillers municipaux les résultats des comptes de 2024 :
Un excédent de fonctionnement de 428 436.15 €
Un déficit d'investissement de 51 477.30 €
Soit un excédent global de 376 958.85 €
Après avoir délibéré, le conseil municipal, en absence de M. le Maire qui n'a pas pris part au vote, à l'unanimité des votants, approuve le Compte Financier Unique 2024 présenté ci-dessus.

Vote des taux des taxes communales 2025 ;

M. le maire explique que les bases fiscales vont augmenter de 1,70 % en 2025.
Sans hausse des taux en 2025 et compte tenu des hausses des bases sur les dernières années et de notre hausse des taux en 2022, le produit des taxes est passé de 315 000 € en 2021 à 379 000 € en 2025 soit une augmentation de 20 % sur 4 ans.
M. le maire rappelle les taux de 2024.

Taxe Foncière Bâti :	37.09 %
Taxe Foncière Non Bâti :	29.01%
Taxe habitation pour les Résidences Secondaires :	8.17 %

A l'unanimité les quatre membres présents lors de la commission finances ont été d'avis de ne pas augmenter les taux pour 2025.
M. le Maire présente succinctement le budget 2025 en équilibre et demande le vote du conseil sur les taux.

Après discussion, le conseil décide, à l'unanimité, de conserver les taux fixés en 2024.

Vote des subventions

M le Maire explique qu'il y a lieu de voter les subventions des associations de la commune ou des associations qui participent à nos activités.
Monsieur le Maire propose les subventions suivantes :

Coopérative scolaire	4 500 €
Club du 3ème âge	850 €
ASL	250 €
APE	250 €
FNACA	150 €
Prévention routière	40 €
Comité des fêtes	250 €
France victimes	50 €
Au cœur de nos villages	250 €
Harmonie de châteuneuf	250 €
Chorale Maille-Voix	250 €
Croix blanche	250 €
Crédit disponible	200 €

Pour information : l'association » Croix Blanche » assurera gratuitement les formations, gestes premiers secours et incendie aux employés communaux.
Le conseil municipal accepte toutes les subventions proposées.

Budget primitif 2025

le budget 2025 est présenté au conseil municipal chapitre par chapitre. Les investissements 2025 s'élèvent à 550 000 €; le détail de ces investissements est passé en revue.

La section de fonctionnement s'équilibre à la somme de 1 037 474.85 € en dépenses et en recettes.
La section d'investissement s'équilibre à la somme de 688 042.30 € en dépenses et en recettes.
Le conseil accepte à l'unanimité.

Informations et questions diverses

M. le Maire : le 22 mars, dans le cadre de « ART en SCENE », piloté et financé par le département, deux acteurs nous ont présentés, une version originale de Mme Bovary. Nous avions déplacé la représentation initialement prévue à Blévy, sur la place Jean-Baptiste Desmarets à Maillebois devant l'arsenal pour cause d'intempéries. Il a finalement fait beau et malgré une faible participation, cela était très bien.

Le 10 avril s'est tenue à Maillebois, une réunion avec EDF renouvelable, les conseillers de Crucey et Maillebois, sur l'avancée des travaux de la phase 2 d'installation des panneaux photovoltaïques.
Le dossier avance bien et la préfecture suit ce dossier avec attention. Ce projet est très intéressant pour les finances de notre commune.

Tour de table :

M. Chéron **:** Concernant le vandalisme sur le lavoir de Maillebois, quelles sont les prérogatives d'un conseiller vis à vis des vandales, qui semble-t-il sont des enfants ?
M. le Maire : dès l'instant où ils sont identifiés on peut leur faire la morale et uniquement la morale. Il est aussi souhaitable que ceux-ci viennent se dénoncer, soit directement, soit par l'intermédiaire de leurs parents, pour répondre des dégâts devant les assurances. Une plainte a été déposée.

M. Toutain **:** J'ai assisté en visioconférence à la commission mobilité de l'agglo.
Une information importante pour les familles qui utilisent le transport scolaire, à savoir qu'il faut bien inscrire les enfants en temps et en heure car des pénalités financières de 40 € sont appliquées s'il n'y a pas d'inscription pour le jour de la rentrée. Inscription possible entre le 16 juin et le 31 juillet.

Il a été aussi abordé le désaccord de certaines communes sur les arrêts de bus et les arrêtés de stationnement sur la voirie pour ceux-ci.

M. le Maire : Des rappels d'information sont systématiquement réalisés.

M. Merlet **:** La remise en peinture des poteaux incendie a été réalisée par les employés. Reste à réaliser la numérotation.
Les travaux de voirie sur la butte du Châtelet, à Blévy, sont terminés. Je pense que c'est du bon travail.

Les Travaux de sécurité routière, Zone 30 Blévy, feux clignotants près de l'école de Maillebois, carrefour de Dampierre, devraient être réalisés rapidement.

Le 22 avril, une réunion d'organisation pour l'inauguration du groupe Scolaire Georges Perec, est prévue avec le corps enseignant et l'APE. Pour rappel, l'inauguration est prévue le vendredi 16 mai.

Des dégradations sont à déplorer sur le parc à Blévy :
Muret du canal démoli par un véhicule parti sans laisser d'adresse
Dépose de planches en bois sur un banc et une table sur le parc.
Cela est totalement inadmissible, constater un tel manque de civisme dans une petite commune comme la nôtre, peut poser question.

****

DU NOUVEAU POUR LE SITE INTERNET

DE LA COMMUNE…

UNE REFONTE COMPLETE EST EN COURS…

Des nouvelles très bientôt

(mais vous pouvez toujours y accéder..)